

**Séance publique du 13 novembre 2006**

**Délibération n° 2006-3728**

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Feyzin

objet : **Rue Docteur Jean Long - Individualisation de l'autorisation de programme**

service : Direction générale - Direction de la voirie

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 24 octobre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'opération inscrite à la programmation pluriannuelle d'investissements 2002-2007 (délibération n° 2004-2077 en date du 12 juillet 2004) vise à la requalification de la rue Docteur Jean Long sur environ 2 kilomètres avec élargissement de 13 à 14 mètres sur le territoire de la commune de Feyzin.

Cette voie de liaison, entre les communes de Feyzin et Corbas, est l'objet d'une urbanisation sur sa rive ouest générant ainsi des déplacements supplémentaires en direction du centre de la ville. Les déplacements des piétons s'avèrent dangereux du fait de l'absence de trottoir et de l'étroitesse de la chaussée. Il devient donc nécessaire de sécuriser ces déplacements en élargissant la voie afin de permettre la réalisation de trottoirs.

Cet élargissement nécessite la réalisation d'acquisitions foncières dont le coût est estimé à 450 000 € ainsi que le lancement d'études d'aménagement estimées à 90 000 €.

A la suite de la requalification de la traversée de Feyzin-RN 7 et de l'aménagement du parc de l'Europe situé au carrefour de la rue Docteur Jean Long et de la RN 7, il devient nécessaire d'assurer la continuité des cheminements pour les piétons. Cela passe par un retraitement de la traversée de chaussée et des trottoirs dont le montant des travaux est estimé à 110 000 €.

*Circuit décisionnel* : ce dossier a reçu l'avis favorable du pôle politique des déplacements le 2 octobre 2006 et du Bureau le 23 octobre 2006 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'engagement des acquisitions foncières nécessaires à l'élargissement de la rue Docteur Jean Long à Feyzin et le lancement des études d'aménagement,

b) - le projet de retraitement des traversées et trottoirs de la rue Docteur Jean Long au droit du parc de l'Europe.

**2° - Autorise** l'individualisation partielle de programme déplacements urbains - opération Feyzin rue Docteur Jean Long, pour le montant total de 650 000 € en dépenses répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 2007 : 250 000 €
- 2008 : 200 000 €
- 2009 : 200 000 €.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,